Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212202949-20260605-2026_06_02-DE

SAINT-GILLES-PLIGEAUX

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES CÔTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-GILLES-PLIGEAUX

Séance du 05 juin 2026
19 heures 00 minutes

PRESENTS : Gildas GUYADER, Jacques TROËL, Jean-Philippe SEGUIN, Katy COSQUER, Emmanuelle MARESCA, Maxime LE LEPVRIER, Eline LE GUYADER, Claudine CAUMONT, Vincent LE PROVOST

ABSENTS EXCUSES : Stéphanie LE MENER, Kévin LE COËNT

Secrétaire de séance : Katy COSQUER

Date de la convocation : 28 mai 2026

2026-06-02 Table d'orientation menhirs de Kergornec – choix du prestataire

Monsieur le maire expose à l'assemblée que dans le cadre du projet des « Coups de cœur Archéo » porté au niveau de la Destination touristique Cœur de Bretagne – Kalon Breizh, il est prévu de réaliser une table d'orientation et/ou d'interprétation qui sera installée sur l'aire d'accueil du menhir de Kergornec 1 (le plus grand des 2), et qui aura vocation à renseigner les visiteurs sur l'ensemble des menhirs accessibles par un chemin de randonnée qui reste à créer entre les communes de Canihuel, Le Vieux bourg et Saint-Gilles-Pligeaux.

La commune a demandé des devis auprès de 3 entreprises :

- Pic bois de LA GACILLY (56 204) pour un montant de 4 507.00 € HT soit 5 408.40 € TTC
- La Volumerie de BROONS (22250) pour un montant de 8 825.00 € HT soit 10 590 € TTC
- ATIZ de LE RELECQ-KERHUON (29480) pour un montant de 3 500.00 € HT (non soumis à TVA) et un prestataire (Sigma systems de QUIMPER) pour un montant de 7 528.90 HT soit 9 034.68 TTC soit un total de 12 534.68 € TTC

Après échange avec les différents partenaires liés au tourisme (pays COB, CCKB et Cœur de Bretagne), La Volumerie et ATIZ ont été retenus, et reçus sur le terrain le 28 mai 2026. A l'issu de cette rencontre ils ont chacun fait parvenir un projet : m. le maire propose de choisir un des projets.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- **DECIDE de valider le devis de l'entreprise ATIZ de Le Relecq-Kerhuon pour la somme de 3 500.00 € TTC (prestation non soumise à TVA) et de son prestataire, Sigma system de Quimper pour la somme de 7 528.90 € HT soit 9 034.68 TTC soit un total projet de 12 534.68 € TTC**
- **DECIDE de solliciter la Région Bretagne pour l'obtention d'une subvention**
- **AUTORISE M. Le Maire à signer le devis et tout document relatif à cette opération**

Fait et délibéré en Mairie, les Jour, Mois et An Susdits.

Le maire
Gildas GUYADER